

ÉTATS DE SAVOIE

En 1536, les Etats de Savoie furent envahis de trois cotés à la fois. François Ier, roi de France s'empara en peu de temps de la Bresse, du Bugey, de la Savoie propre, du Genevois, du Faucigny, de la Tarentaise et de la Maurienne. Les troupes de Berne, alliées de Genève occupaient le Pays de Vaud, le Chablais à l'ouest de la Dranse, les baillages de Ternier (plaine de Saint-Julien) et de Gaillard et le bas Faucigny. Elles y établissaient le protestantisme naissant. En même temps le bas Valais et le Chablais jusqu'à la Dranse se donnaient aux Valaisans, pour échapper aux protestants de Berne. Les princes de Savoie avaient perdu alors presque tous leurs Etats. Par le traité de Cateau-Cambrésis 1559, le roi de France Henri II et les suisses doivent rendre au duc de Savoie tous ses Etats

y compris la Bresse et le Bugey, moins cependant le pays de Vaud, qui resta aux Bernois. En 1599 – 1600 Henri IV envahit de nouveau la Savoie, la Bresse, le Bugey. Ces troupes s'emparaient successivement de toutes les villes et de tous les forts que le duc avait eu tant de peine à édifier. En quelques semaines la Savoie tout entière était au pouvoir des Français. Par le traité de Lyon 1601 le roi de France garde toutes les possessions du duc sur la rive droite du Rhône ainsi que l'ensemble des ponts, ainsi que la commune située au bout du côté Savoie et les chemins de halages (entre Pierre-Châtel et Seyssel) sur la rive gauche. La Savoie était ainsi exclue de toute navigation. Les ponts furent utiles pour de futures incursions des rois de France en terres savoyardes en 1630 – 1690 et 1702.



Eglise de Frangy

FRANGY - CHAUMONT

Le village de Frangy, situé sur la voie romaine qui reliait Vienne (capitale des Allobroges) à Genève (ville marchande européenne) a toujours été un lieu de passage. L'ancien village de Frangy dépendait au Moyen-âge de la châtellerie de Chaumont située sur les contreforts de la montagne du Vuache. En novembre 1590, lors des guerres de Religion, les genevois Genevois et Bernois, après avoir manqué leur attaque contre la place fortifiée de Chaumont, par dépit incendient Frangy qui avait le tort d'être sur leur route. En cette période, l'histoire du Château de Chaumont relate aussi l'épisode malheureux du châtelain de Chaumont condamné au bûcher parce qu'il n'avait pas abjuré sa religion protestante. Depuis Genève proche, les protes-

tants exercent une forte pression, cependant la région reste fidèle à l'Eglise catholique romaine, mais surtout à François de Sales à qui les populations vouent une véritable dévotion.

Le grand pont qui enjambe la rivière « Les Ussets » à l'entrée ouest de Frangy fut entrepris par Charles Emmanuel II (1634-1675) qui mourut pendant sa construction. Ce pont devint le meilleur passage de Chambéry à Genève.

Frangy fut rattachée une première fois à la France après la révolution, le 15 décembre 1792 dans le département du Mont-Blanc (84e départ.) jusqu'en 1798 date à laquelle ce département fut scindé en deux pour partager son territoire avec celui du Léman jusqu'en novembre 1815.



Le grand pont de Frangy

A voir/A faire : renseignements détaillés auprès de l'Office de Tourisme.

Les services au départ et à l'arrivée de l'étape

Office de Tourisme de Seyssel : 04 50 59 26 56

Office de Tourisme de Frangy : 04 50 32 26 40

Seyssel

Hôtels • Gîte d'étape • Camping • Chambres
d'hôtes • Restaurants • Tous commerces •
Soins • Poste • Banque/retrait d'argent • Gare

Frangy

Hôtels • Chambres d'hôtes •
Restaurants • Tous commerces • Soins •
Poste • Banque/retrait d'argent • car

Projet cofinancé par la communauté européenne dans le cadre du programme LEADER
<http://www.surlespasdeshuguenots.eu>

Itinéraire Culturel Européen
SUR LES PAS DES HUGUENOTS

GUIDE ÉTAPE

SEYSSSEL ■ FRANGY

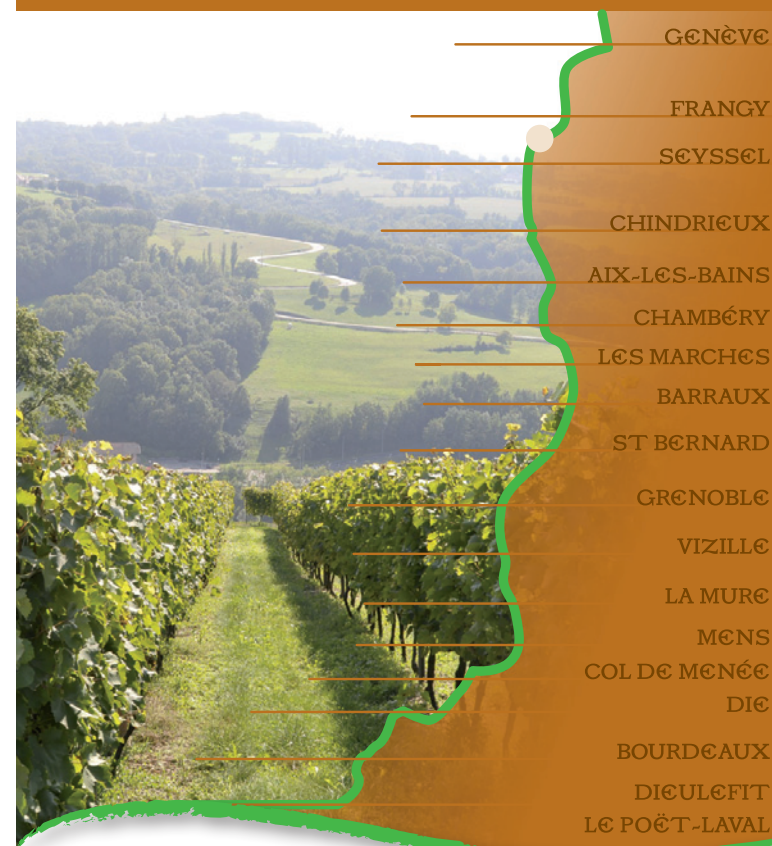
Haute-Savoie

17,2 km

5h

589 m

519 m



SUR LES PAS DES HUGUENOTS



SEYSSSEL • FRANGY

Description du circuit

- Retourner vers la Maison du Haut-Rhône et longer le Rhône jusqu'au vieux pont. Traverser le village jusqu'à la D 992, prendre à gauche sur 100 m, traverser la route, suivre la direction Clermont. A la prochaine bifurcation abandonner la route et prendre à droite le Chemin du Martinet.
- 1 A la prochaine bifurcation suivre le chemin à droite. Le chemin est identique au Chemin de Saint-Jacques de Compostelle... à l'envers, et balisé GR®. Monter le chemin carrossable jusqu'à la route goudronnée et prendre à droite.
- 2 3 Entrer dans le hameau des Côtes d'en Haut. A la sortie du hameau suivre le chemin carrossable qui monte à gauche. Au prochain carrefour prendre à gauche, traverser la route goudronnée D 57 et prendre le chemin en face.
- 4 Chez Cudet : à la fin du chemin, suivre la route goudronnée à gauche. Au prochain carrefour avec la route départementale D 17 prendre à droite sur 400m.
- 5 Attention ! A la prochaine bifurcation suivre la route qui descend à gauche jusqu'au carrefour de Pelly. Prendre à droite la route jusqu'à la D 31 à Desingy.
- 6 Traverser le village de Desingy à droite par la route goudronnée. Attention ! 300 m après la sortie de Desingy, avant l'oratoire, prendre un chemin à gauche en contrebas, qui tourne immédiatement à droite pour rejoindre une route goudronnée. Suivre la direction du hameau de Vannecy.
- 7 Au poteau directionnel «Vannecy», suivre tout droit en direction de Frangy. Attention! Environ 500 m après le hameau de Vannecy, prendre l'escalier qui descend à gauche. Au poteau directionnel «Tagny» prendre à gauche la route goudronnée en direction de Frangy sur 200m et juste avant le virage, prendre à gauche le chemin pour Champagne.
- 8 Au poteau directionnel «Champagne», prendre à droite et traverser le village en direction de Frangy. A la sortie du village suivre «Le chemin sur le banc» à gauche qui traverse les prés. Traverser la route goudronnée à deux reprises. Attention ! Refermer les portails. A la route départementale prendre à droite et descendre vers Frangy. Au rond-point à l'entrée du village, attention au trafic !
- 9 Au poteau directionnel «Le Grand pont» suivre la direction Frangy et traverser la route départementale D 910. Prendre la Rue du Grand pont en direction du Musée de la Vache et des Alpes et prendre le passage souterrain.
- 10 A la sortie du tunnel, prendre à droite jusqu'au poteau directionnel «Grand Pont II». A droite suivre la direction Frangy centre.
- Suivre la Rue du Grand pont jusqu'à l'église et l'Office du Tourisme, début de la prochaine étape.

Les itinéraires de randonnée pédestre connus sous le nom de GR® et GR® de Pays, jalonnés de marques blanc-rouge et/ou jaune-rouge, sont une création de la FFRandonnée. Ils sont protégés au titre du code de la propriété intellectuelle. Les marques utilisées sont déposées à l'INPI. Nul ne peut en disposer sans une autorisation expresse. Sentier de Grande Randonnée et Grande Randonnée de Pays sont des marques déposées, ainsi que les marques de couleur blanc-rouge et jaune-rouge.

FFRandonnée
les chemins, une richesse partagée
www.ffrandonnee.fr

Balisateur :

